

Aux familles

La Pommeraye, le jeudi 21 janvier 2021

Objet : des nouvelles de l'EHPAD

Madame, Monsieur,

A ce jour, il n'y a aucun nouveau cas dépisté à l'EHPAD. Nous nous en félicitons et vous félicitons aussi, car c'est grâce aux efforts de tous que nous sommes restés à l'écart de l'épidémie jusqu'à maintenant.

Le mercredi 20 janvier, sept proches de résidents sont venus se faire dépister à l'EHPAD, comme nous vous l'avions proposé dans le dernier courrier. Nous les remercions de leur confiance et vous incitons tous à vous faire dépister. Personne n'est à l'abri d'une contamination, et nous avons déjà observé que certaines personnes sont positives au test alors qu'elles ne présentent aucun signe de la maladie.

Je vous redonne les modalités :

Une permanence est assurée tous les mercredis de 14 à 15 h 30, pour effectuer les tests COVID antigéniques. Ils sont proposés aux familles, aux proches, aux bénévoles.

- pas d'inscription préalable,
- c'est gratuit,
- résultat en 20 minutes.

Il suffit de se présenter au fond du couloir administratif, dernière porte à droite. Un infirmier vous accueillera.

La vaccination des résidents et du personnel volontaire se déroulera les 27 28 et 29 janvier à l'EHPAD pour la première injection. Nous avons eu confirmation de la livraison des vaccins pour le 26 janvier.

Pour les plus de 75 ans, un centre de vaccination s'est ouvert au Pin en Mauges, nous espérons qu'il pourra rapidement répondre à la demande de la population concernée.

En ce qui concerne les visites à l'EHPAD, afin de mieux répondre aux attentes des familles, nous assouplissons une règle :

De : **Une visite par jour par résident et pas plus de 2 visiteurs** nous passons à 2 visiteurs par jour maximum en une ou deux visites. Les autres consignes restent inchangées :

- **A votre arrivée, se doter d'un masque chirurgical neuf** et bien l'appliquer avec pincement au niveau du nez, attention, il faut éviter de toucher le masque, il faut le

manipuler par les élastiques. Cela répond aux consignes face au variant anglais qui commence à circuler activement.

- Portez le masque en permanence (qui doit couvrir bouche et nez)
- Réalisez l'hygiène des mains à la solution hydro-alcoolique (à l'entrée, avant de toucher quoi que ce soit dans l'établissement, dont les boutons d'ascenseur),
- **Faites porter le masque au résident quand vous êtes dans sa chambre,**
- Restez à une distance physique supérieure à un mètre (même dans la chambre),
- Aérer la chambre tout le temps de votre présence.

Auxquelles s'ajoutent :

- Vous devez vous rendre directement dans la chambre et éviter le contact avec les autres résidents (être seul – ou les deux visiteurs - dans l'ascenseur, si une autre personne s'y trouve déjà, il ne faut pas entrer et attendre l'ascenseur suivant),
- Dans la chambre, évitez de toucher à quoi que ce soit, il ne faut pas partager de gouter, de gâteaux... ça obligerait à enlever le masque. Tout ce que vous apportez, est mis de côté et ne sera donné au résident que 24 heures plus tard,
- Vous ne circulez pas dans les espaces collectifs, si ce n'est accompagné votre proche, en promenade dans le jardin tout en restant à l'écart des autres,
- Vous ne devez pas conduire votre parent en salle à manger, il y sera amené par le personnel de l'EHPAD.

Les horaires de visite sont de 14 à 17 h 30 du lundi au samedi (fermé le dimanche).

L'entrée et la sortie se font par le 4 rue Jeanne Rivereau et non pas par le 36 bis rue de la Loire (réservé aux visites d'ordre médical, hors des horaires habituels).

Voici une information que nous venons de recevoir et que je souhaite partager avec vous. Un nouveau protocole national est en train de se préparer, à destination des EHPAD : *« Des consignes plus strictes pour les visites et les sorties des établissements : une réflexion est menée sur la suspension de ces visites si l'un des variants devait circuler dans un établissement ou dans le territoire où se situe l'établissement, le but étant que le variant ne rentre pas dans l'établissement. La stratégie « protéger sans isoler » sera au cœur de ce protocole ».*

Cela peut vouloir dire qu'il faut tous que nous nous préparions à une potentielle fermeture de l'EHPAD aux visiteurs. Je ne vous cache pas que cela nous préoccupe au plus haut point, ce n'est pas notre politique mais nous ne pourrions pas couper à cette consigne si la situation sanitaire évolue en ce sens. Croyez bien que nous en sommes désolés.

Merci à l'avance de bien vouloir transmettre cette information à vos proches, et n'hésitez pas à leur dire que ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet.

www.francoisedandigne.fr

Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Brigitte RETAILLEAU
Directrice